

Fiche Action N°31	Valoriser le site à travers le label Ramsar		Priorité : **
ODD	Valoriser le territoire		
OO	Valoriser les actions engagées grâce au label Ramsar		
Habitats et espèces concernées	Espèces concernées		Habitats concernés
	L'ensemble des espèces associées à la zone humide		L'ensemble des habitats associés à la zone humide
Localisation et superficie concernées	Le périmètre Ramsar comprend les 68 023 ha classés en Natura 2000 et 1 011 ha d'habitats complémentaires (boisements, prairies, canaux, etc.) qui constituent des continuités écologiques à l'échelle de la zone humide du Marais poitevin, soit 69 034 ha		
Constats et Justification	<p>La liste des sites « Ramsar » regroupe les zones humides d'importance internationale, dont plus de 50 sites sur le territoire national. Le label vise à encourager les actions de protection, de restauration ou de valorisation écologique de manière à préserver les fonctionnalités de la zone humide.</p> <p>L'inscription du Marais poitevin sur la liste des sites « Ramsar » est un engagement de la charte de Parc naturel régional.</p> <p>Ramsar constitue une dynamique complémentaire à Natura 2000 qui engage les acteurs du territoire à renforcer leur action en faveur de la préservation du Marais poitevin et à veiller au bon état de la zone humide et à rendre compte de son évolution. Le périmètre Ramsar proposé est proche de celui du site Natura 2000, c'est pourquoi le document d'objectifs fera office de plan de gestion.</p> <p>L'ensemble des gestionnaires qui participent à la mise en œuvre du document d'objectifs sur le territoire contribueront à la mise en œuvre du label. C'est un atout supplémentaire pour la reconnaissance du marais, sa préservation et mobiliser de nouveaux moyens.</p>		
Objectifs de l'action	Fédérer et valoriser les actions engagées sur le territoire		
Modalités d'intervention	Les mesures		Descriptif de l'action
	1	S'investir dans le réseau Ramsar	<p>Le Marais poitevin, entend jouer un rôle actif au sein du réseau Ramsar par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La transmission des données acquises sur l'état de conservation des habitats et des espèces de la zone humide, - Le partage des problématiques et actions communes aux gestionnaires des zones humides (lors de séminaires, conférences par exemple), - Sa présence au séminaire annuel du réseau Ramsar - La réalisation de partenariats avec d'autres sites Ramsar français, notamment des zones humides Atlantique et étrangères.
	2	Fédérer les stratégies locales	Ramsar est l'opportunité de fédérer l'ensemble des actions menées par les acteurs, dans la gestion et la restauration de la zone humide, ainsi que l'évaluation de son état de conservation (OPN). L'animation et l'évaluation du Docob permettra d'évaluer les actions engagées sur le territoire.
3	Profiter de Ramsar comme un levier de sensibilisation supplémentaire	- Faire connaître les bienfaits des zones humides et notamment leur rôle pour l'atténuation du changement climatique: actions de sensibilisation, d'information et de communication auprès des habitants, des gestionnaires et des visiteurs du site.	

			<ul style="list-style-type: none"> - Développer des outils et un programme de sensibilisation avec les animateurs « nature » du territoire : exposition, « Journées Zones Humides ». - Identifier sur le marais un site d'accueil, de sensibilisation et de valorisation des zones humides qui sera le lieu de futures expositions et d'animations 			
	4	Valoriser l'image Ramsar sur les produits et les services	<ul style="list-style-type: none"> - « Marquer » Ramsar les sites de visite du territoire pour mettre en avant la labellisation (Maison du marais, observatoire, etc.) - Associer Ramsar à la démarche de marque Valeur Parc naturel régional, valorisant les produits et les services locaux 			
Outils de réalisation	Docob Natura 2000, Charte de PNR, plan de gestion des sites protégés, contrat territorial, programmes de sensibilisation.					
Acteurs concernés	PNR Marais poitevin, Gestionnaires des espaces protégés, acteurs de l'EEDD, associations de protection de la nature, EPMP, Etat, Collectivités territoriales, communes, acteurs du tourisme, habitants, Chambres d'agriculture, Parc naturel Marin EGMP, Syndicats mixtes hydraulique, Gestionnaires des infrastructures touristiques (maison du maitre de digues, etc.), etc.					
Fiches actions associées	Toutes les fiches actions du DOCOB					
Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025	2026 et +	
	X	X	X	X	X	
Points de Contrôle (suivi et évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - Animations pédagogiques sur la zone humide avec présentation de la labellisation Ramsar - Supports de communication et d'information (plaquettes, flyers, affiche), - Lieux de visite du territoire labélisés, - Réalisation d'un séminaire Ramsar dans le Marais poitevin - Actions engagées dans le DOCOB par l'animateur et les acteurs du territoire 					
Coût estimatif	Animation 50 000 € Prestation : 30 000 €					
Coût Total	80 000 €/an					
Financements mobilisables	Etat, Europe, Collectivités, Agence de l'eau, etc.					